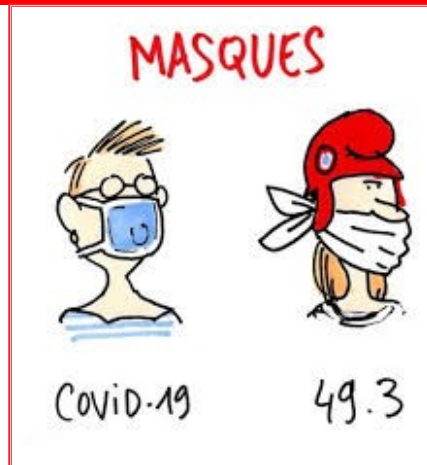




V a u C l u s e
T é l é G r a p h e
I l l u s T r é

SEPTEMBRE 2020



VIRUS OU PAS : LA DESTRUCTION DE LA DGFIP CONTINUE !

Nos dirigeants poursuivent inlassablement le même but : mettre à bas le service public à la française.

Le « ségur de la santé » a abouti à des avancées salariales trop faibles et inégalement réparties. La logique de rendement et de marchandisation de l'hôpital public, dont les dégâts ont été mis en lumière pendant la pandémie, restent de mise. À la DGFIP, la publication en juin du « contrat d'objectif » a refroidi ceux qui pensaient naïvement qu'après, rien ne serait comme avant. Disparition des SIP à l'horizon 2023, privatisation d'une partie des missions foncières, fin du réseau de l'enregistrement, affaiblissement continu du contrôle fiscal,..., n'en jetez plus, la coupe est pleine ! Tendence lourde depuis plusieurs années, la disparition progressive de notre réseau déconcentré, conjugué aux reculs sur les règles de gestion, augure un avenir très sombre. Les agents ne s'y trompent pas.

Les résultats de l'observatoire, publié sur Ulysse sans aucun commentaire, sont à cet égard édifiants et inquiétants.

Plus de 80 % des collègues interrogés ne voit aucun avenir à la DGFIP. Désillusion, fatalisme ? Pourtant, il ne tient qu'à nous, collectivement, de dire stop et d'obliger le gouvernement et l'administration à abandonner ses projets désastreux, à commencer par le mal nommé « nouveau réseau de proximité ».

Pour la CGT, il est illusoire d'aller quémander des miettes lors de pseudo-concertations.

C'est par la mobilisation que passe notre avenir professionnel, et ça commence le 17 septembre !

Paiement de proximité : la direction locale joue l'omerta !

Lundi 28 juillet, le paiement des impôts chez les buralistes a été généralisé sur l'ensemble du territoire.

Alors que nous sortons à peine d'une longue période de confinement qui a entraîné l'arrêt de nombreuses activités, la DGFIP annonce la généralisation du paiement de proximité sans qu'aucun bilan de la phase expérimentale basé sur un réel inventaire n'ait été fait. En effet, la phase expérimentale, commencée le 24 février 2020 dans 18 départements, dont le Vaucluse, devait durer 6 mois.

La CGT FP 84 s'étonne du mutisme de la direction locale sur le bilan de cette expérimentation, qui n'a de tout évidence, pas rendu les résultats escomptés. Mais qu'importe, en bon soldat, la DDFiP de Vaucluse applique sans état d'âme les consignes de la DG. Par ailleurs, les résultats de cette expérimentation dans le Vaucluse aurait dû être présentés en CTL aux représentants des personnels. Mais la direction locale s'affranchit, une fois de plus, des règles !

En 3 mois d'expérimentation, seuls 1150 encaissements ont été enregistrés au niveau national dans 561 points de vente. Concrètement, cela signifie que chaque buraliste a enregistré en moyenne 2,04 paiements en 3 mois. Il y a donc certains mois où nombre de buralistes n'ont enregistré aucune transaction !

Or, les buralistes sont restés ouverts pendant la crise sanitaire et, si ce service était si satisfaisant, leur proximité aurait dû engendrer un surcroît de visites. Cela n'a pas été le cas.

Il s'agit d'un pas de plus vers la privatisation des missions !



Cette réforme signifie que l'objectif « zéro cash » aux guichets de la DGFIP et le transfert de la mission d'encaissement à un « commerce d'utilité locale » est en route.

Un bureau de tabac n'est pas un service public et le zéro cash est un abandon de mission !

Ce qui était fait "gratuitement" auparavant deviendra payant pour l'État. Il s'agit d'une double privatisation, puisque les buralistes vont toucher une commission par opération, mais la Française des Jeux aussi aura sa part. Ces modalités de rémunération annoncent une explosion des coûts !

La mission du recouvrement de l'impôt est une fonction régaliennne. L'externaliser signifie la perte de la gestion du financement des missions.

Ce faible nombre de buralistes intéressés et l'entêtement de l'État à persévérer malgré tout dans ce nouveau « service » prouvent bien que, contrairement à ce que dit la DGFIP, un des objectifs est d'éloigner les usagers du service public !

Il ne peut pas y avoir de service public sans Finances Publiques !

Cette réforme vise à externaliser les opérations d'encaissement des factures des usagers de la DGFIP. La disparition de cette mission permet des suppressions d'emplois et des fermetures de sites (trésoreries). Cette réforme s'inscrit donc implicitement dans la logique du Nouveau réseau de proximité (NRP) qui vise à assécher le territoire de toutes ses structures de proximité de plein exercice.



Demain, tous précaires ?

La DGFIP remet déjà en cause les règles de gestion des personnels en supprimant les CAPN et les CAPL et en mettant fin à la garantie de maintien à la résidence en cas de suppressions d'emplois ou de transferts de missions.

Elle s'inscrit ainsi dans la droite ligne d'un gouvernement qui entend dans l'immédiat mettre à mal le statut général des fonctionnaires en prévoyant de renforcer le recours au recrutement contractuel dans l'administration dans le cadre de CAP 2022. Pour le moment, les sénateurs ont repoussé, lors de l'examen en commission du projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", le 27 juin, l'ouverture des emplois de direction dans les trois fonctions publiques aux contractuels, ainsi que les dispositions visant à faciliter les allers-retours des fonctionnaires dans le privé. Ces mesures souhaitées par le gouvernement pourraient revenir sur le tapis dans le cadre de la discussion parlementaire. Mais compte tenu de la création d'effectifs supplémentaires dans certains ministères, 70 000 emplois devront être supprimés dans la fonction publique d'État pour atteindre l'objectif d'une réduction nette de 50 000 emplois sur la durée du quinquennat, estime la Cour des Comptes dans son rapport sur la situation et les perspectives des Finances publiques.

Tous les ministères doivent être concernés par cette politique, juge la Cour, mais comme toujours les services des Finances publiques vont continuer à être le contributeur n°1 de cette mécanique de suppressions d'emplois et sans lien avec les besoins des missions ou des services publics.

Inscrivons nous massivement dans la journée inter-professionnelle du 17 septembre pour dire NON à la politique mortifère du gouvernement et pour préserver nos emplois et nos conquies sociaux.

Entretien des locaux : le compte n'y est pas !

La DGFIP l'a compris dès le début du confinement : l'entretien des locaux est un sujet central dans la mise en place des mesures barrières. L'occasion de constater, une fois encore, la nécessité que cette mission soit exercée par des fonctionnaires de la DGFIP. Ces derniers mois, la DDFiP 84 n'a pas été à la hauteur de l'enjeu. Manque de réactivité, aucune transparence avec les représentants du personnel, et surtout, absence totale de reconnaissance pour les collègues, agentes techniques ou « berkanis », chargées du ménage, grâce auxquelles nous devrions pouvoir travailler dans de bonnes conditions sanitaires. Car ça n'est pas forcément le cas, en particulier à la cité administrative d'Avignon, ou après plusieurs départs en retraite, les surfaces à nettoyer par personne ne cessent d'augmenter. Pendant les vacances d'été, les femmes de ménages présentes remplacent celles qui sont en congés, avec des surfaces qui peuvent doubler, et ne sont donc plus en mesure d'assurer matériellement la désinfection régulière des locaux comme préconisé par la DG. Leurs conditions de travail sont de plus dégradées en période de canicule où le port du masque est obligatoire. La direction leur a pourtant refusé de débiter leurs journées plus tôt. Comble du mépris, aucune des collègues chargées de l'entretien n'a bénéficié de la prime « covid », alors qu'elles ont été en première ligne toute la période et qu'il s'agit des personnels aux salaires les plus modestes de la DDFiP !

Assemblée Générale de la section

Notre assemblée générale aura lieu cette année à l'Isle-sur-la-Sorgue, au restaurant Le Pescador, le vendredi 2 octobre 2020. Au vu du contexte sanitaire, cette AG sera organisée dans le strict respect des consignes sanitaires. Ce moment privilégié de notre section sera l'occasion pour chacun d'entre nous d'échanger sur la période particulière que nous venons de vivre (et vivons encore!) et définir ensemble une stratégie sur les luttes à venir. Nous terminerons nos débats par un repas fraternel.



ÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈ

HISTOIRES DE MASQUES

Dans la droite ligne des errances gouvernementales, la question des masques a donné lieu à une véritable saga tragi-comique dans notre direction. Pendant la pandémie, le directeur nous a soutenu mordicus, à longueur de réunion audios, qu'ils ne servaient à rien. Puis, suite à la proposition de la CGT, il accepta d'en fournir aux collègues prenant les transports en commun. Et puis finalement, non ! Ensuite ces précieux accessoires furent distribués au compte goutte. Tout juste ne fallait-il pas signer un registre pour chaque masque fourni. Et voila que finalement, son usage est rendu obligatoire dans une période où le virus reprend de la vigueur. Parfois, ce serait tellement plus simple d'écouter les organisations syndicales !

CONGÉS : ÇA NE PASSE TOUJOURS PAS !

Après la décision scandaleuse de la direction générale et des semaines de mise en place laborieuse, le couperet est tombé en juillet avec la comptabilisation des jours d'ARTT et de congés annuels volés. Certains collègues sont partis en congés d'été sans même connaître leur solde ! Arbitraire, injuste, brutale, cette mesure est emblématique du mépris du pouvoir pour les fonctionnaires. La CGT vous invite à vérifier que le comptage a été fait correctement (voir notre calculateur sur le site de la section) et à nous contacter en cas de problème. Nous vous invitons également à signer massivement la pétition contre cette mesure inique. Des modèles de recours hiérarchique et devant le tribunal administratif sont également à votre disposition sur le site.

ET MAINTENANT ?

Après la gestion de l'urgence du confinement et le retour progressif et prudent dans les services, ???? nous allons entrer dans une troisième phase. Il faudra sans doute apprendre à travailler et vivre « avec », au moins pour plusieurs mois. Un cadre a été posé par le gouvernement et la fonction publique et décliné à la DGFiP. Port du masque systématique, respect des distances, rotation présence/télétravail dans les services quand la distanciation n'est pas possible. Pour la CGT, beaucoup de questions restent en suspend. Quid des collègues en situation de fragilité, parfois confinés depuis 6 mois, que se passera-t-il si des établissements scolaires n'accueillent pas la totalité des enfants et qu'il faut les garder ? Que devient le télétravail dans ce contexte ? Quid des concours et de la formation ? Sur toutes ces questions, la CGT attend des réponses de la direction, et un véritable dialogue avec vos représentants. La priorité doit rester à la sécurité sanitaire.

CONCOURS, ÉCOLES, QUEL BAZAR !

Certes la pandémie a pris tout le monde de cours et il a fallu parfois improviser dans ce cadre, mais la gestion, par la DG et l'ENFiP, des scolarités a été pour le moins chaotique. Les stagiaires ont été renvoyés dans les services, qui dans ces conditions n'étaient pas toujours à même de les accueillir, et encore moins de les former. Les agents stagiaires, les lauréats de l'examen professionnel et les bénéficiaires de la liste d'aptitude connaissent à peine les conditions de leur formation. Dernier épisode : La CAP nationale de titularisation des inspecteurs stagiaires, qui devait avoir lieu en novembre après un stage probatoire (contesté par la CGT) a finalement lieu fin août et le retour inopiné dans les services fera office de stage ! On voit que dans tous les domaines, pour la DG, la situation sanitaire ne doit empêcher aucune des réformes en cours.

CANICULE

Cet été, la question de la mise en route de la climatisation avait été tranchée tardivement après bien des atermoiements. On saura bien un jour si c'était la bonne décision. La CGT demande, depuis plusieurs semaines, que pour les collègues travaillant dans des services n'en disposant pas pour des raisons sanitaires ou techniques (nous avons demandé) que soit appliqué le même dispositif que dans les Bouche-du-Rhône. C'est-à-dire, la possibilité de bénéficier d'horaires aménagés (journée continue 7h-13h). Force est de constater que malgré nos arguments et une intervention auprès de la déléguée du directeur, malgré la chaleur suffocante, ce qui est possible de l'autre côté de la Durance ne l'est pas chez nous !

CAMPAGNE D'ÉVALUATION : QUELLE PANIQUE !

Le confinement a eu pour conséquence de décaler la campagne d'évaluation 2020. Si les entretiens ont pu se tenir, la procédure fort bureaucratique destinée à finaliser la signature des comptes rendu d'évaluation professionnelle (CREP) a été gelée. La procédure a repris en juillet mais comme les délais de signature sont contraignants et très courts, un certain nombre de collègues étaient partis en congés au moment fatidique. Certains d'entre eux, parfois à l'autre bout de la France ou à l'étranger, ont reçu jusqu'à dix textos, mails et appels de leurs chefs de services, ou de la direction ! Peut-être un peu intrusif ? En tous cas, il s'agit d'une conséquence imprévue et croquignolesque de la volonté de dématérialiser à tout crin toutes les procédures administratives...